

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 mars 2018

Le déploiement du THD se poursuit en Alsace avec la pose du 29^{ème} Nœud de Raccordement Optique à Hagenthal-le-Bas !

Christèle Willer, Vice-Présidente de la Région Grand Est, **Max Delmond**, Conseiller Départemental du Haut-Rhin, et **Alain Girny**, Président de Saint-Louis-Agglomération, **ont inauguré le 29^{ème} Nœud de Raccordement Optique¹ (NRO) posé à Hagenthal-le-Bas**, ce mardi 20 mars 2018.

Ce 29^{ème} NRO permettra de raccorder **9 communes** au Très Haut Débit grâce à la fibre optique d'ici 2020 : **Attenschwiller, Folschbourg, Hagenthal-le-Bas, Hagenthal-le-Haut, Leymen, Liebenschwiller, Michelbach-le-Haut, Neuwiller et Wentzwiller** ce qui représente près de **3 200 prises**. Les autres communes de Saint-Louis Agglomération représentant près de 27 200 prises sont (ou seront raccordées) depuis les Nœuds de Raccordement Optique de Blotzheim, Landser, Kembs, Altkirch et Waldighoffen.

Cette installation du NRO à Hagenthal-le-Bas permettra au concessionnaire régional Rosace d'engager dès à présent le déploiement de la fibre optique dans la commune prioritaire de Liebenschwiller, mal desservie aujourd'hui en débit internet ainsi que dans 4 autres communes (Attenschwiller, Hagenthal-le-Haut, Leymen, Michelbach-le-Haut).

La Région Grand Est, maître d'ouvrage du projet de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire alsacien, assure le portage du projet et préfinance à ce titre l'intégralité de la subvention publique (164 millions d'euros). Son investissement direct s'élève à plus de **21,7 millions d'euros** (dont 10 millions de frais financiers liés au préfinancement). La participation sollicitée par la Région Grand Est à Saint-Louis Agglomération s'élève à plus de 5,24 millions d'euros. Ce montant correspond à 175 € par prise de téléphone recensée sur le territoire, soit 30 360 prises. Par délibération du 29 mars 2017, le Conseil d'Agglomération a validé la prise en charge intégrale des dépenses relatives à cette opération.

Véritable **mission de service public**, le déploiement du Très Haut Débit constitue une action majeure pour renforcer l'attractivité et la compétitivité de notre territoire, **pour une région 100 % connectée**. L'aménagement numérique et la couverture en Très Haut Débit sont en effet une préoccupation de premier ordre pour la Région. Ils constituent l'un des piliers du développement de son territoire. Les nouveaux usages des entreprises, des services publics (administration électronique, développement de la télésanté, etc.) et du grand public nécessitent en effet des débits de plus en plus performants et une qualité de service élevée. Rappelons qu'il existe aujourd'hui 7 fournisseurs d'accès grand public et 20 fournisseurs dédiés aux entreprises.

Sur le territoire alsacien, la Région Grand Est pilote, en partenariat avec les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la **première concession fibre optique lancée à cette échelle en France** et confiée à l'entreprise Rosace. Elle vise au raccordement de près de **700 communes, soit 380 000 prises** à

¹ Le Nœud de Raccordement Optique (shelter de 20 m²) est connecté au réseau mondial d'internet. C'est le lieu où convergent les lignes des abonnés d'une même zone (en général plusieurs communes). Il regroupe également les équipements actifs, qui collectent les données et les redistribuent jusqu'à l'abonné, à partir desquels les opérateurs activent les accès des clients.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 mars 2018

l’horizon 2021 en tranche ferme, et 110 communes, soit 98 000 prises en tranche conditionnelle, en complémentarité avec les investissements des opérateurs privés dans les zones urbaines plus denses. Cette opération représente un investissement de **450 millions d’euros** dans le cadre d’un partenariat public-privé. La Région préfinance l’intégralité de la contribution publique, soit **163,9 millions d’euros** et supporte les frais financiers inhérents. **Près de 46 000 prises ont ainsi été déployées depuis 2017 dans 129 communes alsaciennes, dont 52 prioritaires.**

Au fur et à mesure de l’achèvement des travaux de connexion des villages alsaciens, des réunions publiques seront organisées afin d’informer les habitants et les professionnels sur les modalités de raccordement de leurs logements ou entreprises à la fibre optique et de présenter les offres des différents fournisseurs d’accès internet.

* * *

Plus de renseignements sur l’aménagement et les usages numériques en Région Grand Est : <http://numerique.grandest.fr>

Rosace – la fibre optique en Alsace : www.rosace-fibre.fr



CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-TeXier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr

Katy Locherer

Saint-Louis Agglomération

Direction de la communication, des

relations publiques et des archives

03 89 70 93 29

locherer.katy@agglo-saint-louis.fr

ANNEXE

20 mars 2018

L'Europe, l'Etat (Plan France THD), les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que les intercommunalités ou les communes alsaciennes (selon leurs compétences) verseront leur quote-part à la Région au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Investissement total	450 000 000 € <i>(construction et raccordements des clients)</i>	100%
Contribution privée (Rosace)	286 100 000 €	63,58 %
Contribution publique	163 900 000 € <i>(préfinancée à 100% par Région Grand Est)</i>	36,42 %
• Europe (FEDER Alsace 2014-2020)	10 000 000 €	5,75%
• Etat (Plan France Très Haut Débit)	69 482 266 €	39,96%
• Région Grand Est	21 720 942 €, dont 10 000 000 € de frais financiers	7,15%
• Département du Bas-Rhin	3 459 034 €	1,99%
• Département du Haut-Rhin	3 262 758 €	1,88%
• Les intercommunalités (ou communes selon compétence) en Alsace	377 000 prises à 175€/prise	de 0,02% à 3,10%

Sur le reste du **territoire du Grand Est**, le **Très Haut Débit sera également déployé dans le cadre du plus grand contrat de concession de France porté par la Région conclu le 25 juillet 2017 avec l'entreprise Losange**, en partenariat avec les Départements des Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges. Cette opération représente environ **830 000 prises** (en-dehors des communes où les opérateurs privés investissent sur leurs fonds propres) pour un investissement total estimé à **1,3 milliard d'euros** (création du réseau et raccordements du client final). En Moselle, le Syndicat Mixte Moselle Fibre avec le soutien de la Région Grand Est met également en œuvre son réseau d'initiative publique pour raccorder 140 000 prises en cinq ans dans les 14 EPCI membres. Plusieurs EPCI de Moselle disposent par ailleurs d'un réseau intercommunal Très Haut Débit.